

BIOMÆ, start-up en écotoxicologie des milieux aquatiques, structure un financement de 850K€

Les rivières et les fleuves sont pollués par les activités humaines qui rejettent un grand nombre de micropolluants. Dans ce contexte, la loi impose des obligations de résultats aux gestionnaires publics et aux industriels, pour réduire les émissions polluantes et préserver la biodiversité (Directive Cadre Eau - DCE).

BIOMÆ propose les premiers biomarqueurs reproductibles et robustes pour mesurer la contamination chimique et la toxicité à l'aide d'une crevette sentinelle, le gammare, transplantée directement dans les milieux aquatiques (*10 années de recherche IRSTEA – Laboratoire d'écotoxicologie Lyon - Villeurbanne*).

Afin de sécuriser son développement commercial et poursuivre des projets de R&D ambitieux, BIOMÆ a souhaité ouvrir son capital à des partenaires investisseurs financiers : Rhône-Alpes Création, Alpes Capital Innovation, Pertinence Invest.

Le cabinet Lamy & Associés (Eric BAROIN, associé et Laëtitia DESURMONT, avocat) et le cabinet Odicéo (Christophe Vincent) ont contribué, aux côtés de la société, à la réalisation de cette opération.

Contact Presse BIOMÆ :

Laurent Viviani - 06 89 73 41 14

Email : laurent.viviani@biomae.fr

« A propos de BIOMÆ SAS :

BIOMÆ, *Jeune Entreprise Innovante Lyonnaise*, immatriculée en mai 2014, se positionne sur le secteur de la métrologie environnementale et plus spécifiquement sur l'écotoxicologie des milieux aquatiques.

BIOMÆ bénéficie notamment du soutien de BPI France, de la Région Rhône-Alpes, de l'incubateur Pulsalys, du Réseau Entreprendre Rhône, et du label de Société Innovante des Pôles décerné en novembre 2014 par le pôle de compétitivité Axelera.

BIOMÆ vient également d'être Lauréat Tremplin Entreprise-Sénat 2015 le 9 février dernier.

Cette société a été cofondée par deux chercheurs de l'IRSTEA, Olivier Geffard et Arnaud Chaumot, par un doctorant du même laboratoire, Guillaume Jubeaux, et par un entrepreneur aguerri, Laurent Viviani.

Pour plus d'informations : www.biomae.com »

« A propos de Rhône Alpes Création :

Depuis son lancement en 1990, Rhône-Alpes Création a accompagné plus de 250 projets d'innovation, en intervenant au capital de jeunes sociétés rhônalpines afin de financer leurs premières phases de développement. Dotée de 69 millions d'euros de fonds sous gestion grâce au soutien de la Région Rhône-Alpes, de Bpifrance, des banques de la place régionale, et de groupes industriels, Rhône-Alpes Création occupe une position centrale dans le financement des étapes d'amorçage et de création d'entreprises. Elle gère un portefeuille de 60 participations avec une équipe active de neuf personnes.

Pour plus d'informations : <http://www.r-a-c.fr> »

« A propos d'Alpes Capital Innovation :

Alpes Capital Innovation est, avec Expansinvest, une des deux filiales de capital-investissement de proximité de la Banque Populaire des Alpes. ACI effectue des prises de participations en fonds propres dans des PME rhônalpines en phase d'amorçage-crédation innovante (start-up technologique), impliquées dans la high-tech, les cleantech, la biotechnologie, la silver economy, etc. A ce jour, les 2 structures de la Banque Populaire des Alpes représentent plus de 70 participations investies et dépassant les 20 M€ d'actifs sous gestion.

Pour plus d'informations : <http://www.expansinvest.fr> »

« A propos de Pertinence Invest :

En deux ans, PERTINENCE INVEST® a déjà investi et accompagné plus d'une dizaine de start-ups technologiques et prévoit d'ici fin 2015 une augmentation de l'ordre de 50% de ses prises de participation.

Ses 7 actionnaires-fondateurs, ADERA, ADRINORD, ARTS, CENTRALE INNOVATION, INPG ENTREPRISE, INSAVALOR et TRANSVALOR/ARMINES sont des structures de valorisation adossées à de grandes écoles d'ingénieurs ou à des universités et membres du Réseau C.U.R.I.E dont l'objectif est de soutenir les entreprises issues des technologies des laboratoires publics français dès leur création.

Plus d'info : www.pertinence-invest.com »

« A propos de Lamy & Associés :

Fondé en 1965, Lamy & Associés fait partie des cabinets français de référence. Implanté à Paris et à Lyon, Lamy & Associés compte plus de 75 personnes, dont une quarantaine d'avocats.

En conseil comme en contentieux, le cabinet intervient dans les domaines de compétences suivants : droit des affaires, fusions-acquisitions, droit économique, droit de la distribution, droit fiscal, droit bancaire, droit immobilier, entreprises en difficulté, propriété intellectuelle, droit public et environnement, risques industriels et contentieux techniques, contentieux et droit pénal des affaires, transport et logistique.

Le cabinet entretient par ailleurs, depuis plus de 20 ans, un partenariat étroit avec Fromont Briens, spécialistes en droit social (droit du travail, de la sécurité sociale et protection sociale complémentaire). Lamy & Associés est membre du réseau international Terralex qui regroupe plus de 160 cabinets d'avocats en droit des affaires et compte plus de 15.000 avocats dans une centaine de pays.

Pour plus d'informations : <http://www.lamy-associes.com> »

« A propos d'Odicéo :

Odicéo est un cabinet d'expertise comptable, d'audit et de conseil, indépendant, qui œuvre en région Rhône-Alpes depuis quinze ans. Il compte sept bureaux dans la région, 14 associés et près de 115 collaborateurs.

Le cabinet s'est spécialisé en stratégie entrepreneuriale et accompagne les dirigeants dans toutes leurs problématiques liées à l'innovation : ingénierie financière, fiscalité, et dans leurs stratégies de levées de fonds. »

Pour plus d'informations : <http://www.odiceo.fr> »

* * *
*